



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Être membre de jury pour le Grand oral

Vademecum

Collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse
session 2024

Les enjeux et la nature de l'épreuve

L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation¹. Cette épreuve se distingue donc de celle des EDS : la question traitée par le candidat concerne à la fois un professeur spécialiste et un non spécialiste. La capacité du lycéen à les intéresser tous les deux est essentielle.

Pour la voie générale, ce jury est composé de deux professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente l'un des enseignements communs ou l'autre enseignement de spécialité, ou est professeur documentaliste.

Pour la voie technologique, le jury est composé de deux professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'EDS du candidat pour lequel le programme prévoit la réalisation d'un projet propre à la série, et l'autre représente un autre enseignement de la série (EDS ou l'un des enseignements communs), ou est professeur documentaliste.

Les tâches des deux examinateurs, en deux temps

L'accueil du candidat et la passation de l'épreuve

- En amont de l'épreuve :

- Prendre connaissance de son descriptif sur lequel sont inscrites les deux questions.
- Lui indiquer la question qu'il aura à traiter, sachant que si un seul EDS est représenté dans le binôme d'évaluateurs, la question choisie est obligatoirement celle de cette spécialité (ou une question transversale).
 - ⇒ Exemple : si l'élève a pour spécialités physique-chimie et SVT et que le binôme d'évaluateurs est composé d'un professeur de SVT et d'un professeur de lettres, la question traitée par l'élève est nécessairement celle de SVT (ou une question transversale SVT/physique-chimie).
- Lui rappeler les modalités de l'épreuve, en particulier :
 - Qu'il dispose d'un temps de 20 minutes de préparation.
 - Qu'il doit être nécessairement debout pour la première partie de l'épreuve.
 - Que si la question traitée concerne la spécialité LLCER (et uniquement dans ce cas), il a la possibilité de s'exprimer dans la langue vivante concernée, en partie, sur les deux temps de l'épreuve.
 - Qu'il peut, s'il le souhaite, élaborer un support (notes pour l'exposé, trame, document illustratif, courbes, tableaux, croquis...) pendant ses 20 minutes de préparation, sur les feuilles qui lui sont fournies.

→ Le candidat peut s'appuyer sur ce support pendant l'épreuve et le montrer au jury s'il le souhaite mais il ne le lui remettra pas. Le support ne fera pas l'objet d'une évaluation

¹Bulletin officiel n°36 du 28 septembre 2023, note de service du 26 septembre 2023

- Pendant l'épreuve

- Se présenter au candidat en indiquant sa discipline d'exercice
- Adopter une attitude neutre et cependant bienveillante (écoute active sans manifester de jugement, ni interférer par des gestes ou des bruits déstabilisants). S'abstenir de toute allusion à la valeur de la prestation du candidat interrogé, et de toute demande ou commentaire concernant son établissement, son âge, son sexe, son origine ou sa formation.
- L'utilisation du tableau ou de tout autre support est interdite pendant la première partie de l'épreuve, mais possible **à l'initiative du candidat et non du jury** pendant la 2^{ème} partie de l'épreuve. Le jury ne peut pas demander au candidat d'écrire pendant l'épreuve et le candidat ne peut pas répondre uniquement par écrit aux questions du jury (sauf aménagement particulier).
- Durant la première partie de l'épreuve :
 - Pour le professeur « spécialiste » : être attentif à la qualité et à la validité des connaissances du candidat, sans perdre de vue qu'il s'agit en premier lieu d'évaluer l'engagement du lycéen dans sa démarche et de prendre en compte ses compétences orales. Penser à des questions qui permettront de revenir, si nécessaire, sur certains points ou d'en approfondir d'autres.
 - Pour le professeur « non spécialiste » : être attentif à la force de conviction du candidat, associée à ses compétences oratoires. Penser à des questions de relance qui lui demanderont d'expliciter certains aspects de sa démarche et qui mettront en avant les raisons de son engagement dans le choix et le traitement de sa question.
- Durant la deuxième partie de l'épreuve :
 - Indiquer au candidat qu'il peut s'asseoir, s'il le souhaite.
 - Pour les deux membres du jury : prendre la parole de manière équilibrée, sachant qu'il est impératif, pour des questions d'équité, que les deux examinateurs posent l'un et l'autre des questions au candidat. Cela n'a pas été systématiquement le cas lors des précédentes sessions et il en a découlé des recours. Ils doivent donc poser des questions ni trop fermées, ni trop ouvertes, ne doivent pas donner de réponses et ne pas empiéter sur le temps de parole du candidat. Il s'agit avant tout d'éprouver ses compétences argumentatives, en lien avec la présentation qu'il a proposée. Il ne s'agit aucunement de vérifier ses acquis disciplinaires dans l'absolu mais de les relier systématiquement à ses propos, en vue de comprendre, voire de valoriser sa prestation. Les questions du jury peuvent porter sur toute partie du programme du cycle terminal des enseignements de spécialité **mais doivent être en lien avec le premier temps de l'épreuve**. Il faut surtout veiller à mettre le candidat en confiance, en particulier dans le cadre de cette épreuve orale. Il convient de ne pas faire de cet entretien un interrogatoire mais un réel moment d'échange.
 - La partie consacrée au projet d'orientation **disparaît** mais le candidat **peut** y faire référence dans son exposé et le jury peut y revenir lors du second temps.

L'évaluation, la notation et la justification de la note

- Après l'épreuve, le jury doit :

- Attribuer une note au candidat :
 - La note est globale et elle porte sur les deux parties de l'épreuve (sans note intermédiaire pour chacune des parties). Pour rappel, le support éventuellement élaboré par le candidat ne peut en aucun cas faire l'objet d'une évaluation.
 - La note est attribuée par les deux membres, après concertation et accord, en s'appuyant sur la grille d'évaluation indicative et, le cas échéant, sur les scénarios travaillés par le collège des IA-IPR de Toulouse, qui rendent opérationnelle cette grille nationale (voir ci-dessous).
- Justifier la note donnée par un commentaire écrit qui pourra être communiqué au candidat s'il en fait la demande. Là encore les scénarios proposés peuvent constituer une aide.

Proposition par le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse de deux scénarios visant à faciliter le passage à la note

Ces deux scénarios ne sont qu'indicatifs. Ils ont été conçus à partir des éléments de la grille indicative du bulletin officiel et en se fondant sur le principe d'une évaluation par profils d'élèves. La liberté est laissée à chaque examinateur de procéder en utilisant la méthode qu'il souhaite (parmi celles proposées ou une autre de son choix).

Ces scénarios ont été testés par un groupe d'enseignants de lycées, de disciplines différentes. Ils sont intégrés dans un parcours M@gistère, en cours de réactualisation (<https://magistere.education.fr/ac-toulouse/course/view.php?id=10451>) qui permet de les mettre en relation avec des prestations filmées d'élèves, dans le souci de former les membres des jurys à l'évaluation du Grand oral.

Ci-dessous figurent :

- **La grille indicative du BO (annexe1)**
- **Le scénario 1**
- **Le scénario 2**

Annexe 1 - Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

Scénario 1

Principe
Le candidat est évalué globalement en fonction de la qualité de la prestation qui prend en compte d'abord les compétences orales, argumentatives, associées aux connaissances (qualité orale de l'épreuve, qualité de la prise de parole en continu, qualité des connaissances, qualité des interactions, qualité et construction de l'argumentation). Le jury part de son appréciation première et identifie ensuite le profil du candidat à l'aide des descripteurs de la grille indicative.
Comment utiliser ce scénario ?
Six profils de candidats sont proposés. En se fondant sur ces repères, dans un premier temps, chaque évaluateur place le candidat dans un profil – ou à l'intersection entre les profils qui le définissent le mieux - ce qui le situe dans un intervalle de notes. Les évaluateurs s'entendent ensuite sur la note finale en s'appuyant sur les descripteurs.

Exemple :

Profil du candidat : le candidat propose une prestation orale assez convaincante, les connaissances sont réelles bien qu'avec quelques lacunes. La voix est audible et intelligible, avec quelques variations et la posture est adaptée.

L'interaction reste cependant limitée dans le temps 2.

Après entente entre les évaluateurs (prise en compte du profil global défini ci-dessous et valorisation des éléments positifs) : 12/20.

Une prestation assez convaincante <ul style="list-style-type: none">➤ Une aisance pour s'exprimer à l'oral➤ Un sujet plus ou moins bien maîtrisé	Le candidat manifeste une bonne maîtrise de la voix et de la posture corporelle. Son discours est facile à suivre et sa prise de parole suscite l'intérêt mais l'argumentation manque parfois de rigueur. Ses connaissances sont parfois imprécises, il montre quelques difficultés à développer ses réponses.	De 10 à 13 ➔ 12/20
--	--	------------------------------

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION DU GRAND ORAL

<i>Qualité de la prestation : Compétences orales, argumentatives et connaissances</i>	<i>Descripteurs possibles (cf grille indicative du BO)</i>	<i>Échelle/barème</i>
<p>Une prestation particulièrement convaincante</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des compétences orales affirmées mises au service de l'engagement du candidat ➤ Un sujet bien maîtrisé, un propos pertinent et structuré 	<p>QUALITÉ ORALE DE L'ÉPREUVE : La voix soutient efficacement le discours. Posture corporelle adaptée (de la présence), qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole et utilise un vocabulaire riche et précis.</p> <p>QUALITÉ DE LA PRISE DE PAROLE EN CONTINU : Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.</p> <p>QUALITÉ DES CONNAISSANCES : Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ses connaissances à bon escient et à les exposer clairement.</p> <p>QUALITÉ DE L'INTERACTION : S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.</p> <p>QUALITÉ ET CONSTRUCTION DE L'ARGUMENTATION : Maîtrise des enjeux du sujet, sait conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.</p>	De 16 à 20
<p>Une prestation convaincante</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une bonne maîtrise des compétences orales ➤ Un sujet maîtrisé, une exploitation pertinente et suffisamment rigoureuse des connaissances 	<p>QUALITÉ ORALE DE L'ÉPREUVE : Quelques variations dans l'utilisation de la voix, des qualités prosodiques ; prise de parole affirmée. Posture corporelle adaptée. Le candidat utilise un lexique adapté et parvient à susciter l'intérêt.</p> <p>QUALITÉ DE LA PRISE DE PAROLE EN CONTINU : Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.</p> <p>QUALITÉ DES CONNAISSANCES : Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponse aux questions du jury avec éventuellement quelques relances.</p> <p>QUALITÉ DE L'INTERACTION : Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.</p> <p>QUALITÉ ET CONSTRUCTION DE L'ARGUMENTATION : Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.</p>	De 12 à 16
<p>Une prestation assez convaincante</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une aisance pour s'exprimer à l'oral ➤ Un sujet plus ou moins bien maîtrisé 	<p>QUALITÉ ORALE DE L'ÉPREUVE : Maîtrise de la voix et de la posture corporelle.</p> <p>QUALITÉ DE LA PRISE DE PAROLE EN CONTINU : Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.).</p> <p>QUALITÉ DES CONNAISSANCES : Connaissances réelles mais parfois imprécises, difficulté à les mobiliser en situation lors des échanges.</p> <p>QUALITÉ DE L'INTERACTION : L'entretien permet une amorce d'échange.</p> <p>QUALITÉ ET CONSTRUCTION DE L'ARGUMENTATION : discours qui peut manquer de rigueur dans l'argumentation.</p>	De 10 à 13

<p>Une prestation moyennement convaincante</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des compétences orales inégales ➤ Un sujet maîtrisé mais une exploitation inégale 	<p>QUALITÉ ORALE DE L'ÉPREUVE : Maîtrise fragile de la voix et de la posture corporelle. QUALITÉ DE LA PRISE DE PAROLE EN CONTINU : Discours assez clair mais vocabulaire limité ou approximatif et énoncés schématiques. QUALITÉ DES CONNAISSANCES : Des connaissances réelles. QUALITÉ DE L'INTERACTION : L'entretien permet une amorce d'échange et montre la capacité à réagir et à mobiliser les connaissances en s'aidant des propositions du jury. QUALITÉ ET CONSTRUCTION DE L'ARGUMENTATION : Démonstration construite .</p>	<p>De 9 à 12</p>
<p>Une prestation peu convaincante</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des compétences orales assez mal maîtrisées ➤ Des connaissances lacunaires, et/ou peu maîtrisées, et/ou non organisées 	<p>QUALITÉ ORALE DE L'ÉPREUVE : Maîtrise fragile de la voix et de la posture corporelle. QUALITÉ DE LA PRISE DE PAROLE EN CONTINU : Discours assez clair mais vocabulaire limité ou approximatif et énoncés schématiques. QUALITÉ DES CONNAISSANCES : Des connaissances, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury. QUALITÉ DE L'INTERACTION : L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée. QUALITÉ ET CONSTRUCTION DE L'ARGUMENTATION : Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.</p>	<p>De 6 à 9</p>
<p>Une prestation non convaincante</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de compétences liées à l'oral, ni dans la prise de parole en continu, ni dans l'interaction ➤ Sujet non maîtrisé et argumentation sans rigueur 	<p>QUALITÉ ORALE DE L'ÉPREUVE : Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention. QUALITÉ DE LA PRISE DE PAROLE EN CONTINU : Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée. QUALITÉ DES CONNAISSANCES : Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances. QUALITÉ DE L'INTERACTION : Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur. QUALITÉ ET CONSTRUCTION DE L'ARGUMENTATION : Discours non argumenté et décousu.</p>	<p>De 1 à 6</p>

Scénario 2

Principe
<p>Le candidat est évalué globalement en fonction du positionnement sur chacun des 5 champs de compétences de la grille indicative (qualité orale de l'épreuve, qualité de la prise de parole en continu, qualité des connaissances, qualité des interactions, qualité et construction de l'argumentation). Le jury donne une note en portant un regard global et en convertissant le profil qui apparaît dans la grille en note chiffrée.</p> <p>Aucune pondération n'est faite entre les différents items.</p>
Comment utiliser ce scénario ?
<p>Profil 1 : majorité de « Très satisfaisant » : note entre 16 et 20. Profil 2 : majorité de « Satisfaisant » : note entre 12 et 16 (uniquement des « Satisfaisant » : autour de 14). Profil 3 : majorité de « Insuffisant » : note entre 6 et 12 (uniquement des « Insuffisant » : autour de 9). Profil 4 : majorité de « Très insuffisant » : note entre 1 et 6.</p>

Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation	Note possible
TS	TS	TS	S	S	Entre 16 et 20
S	S	TS	I	S	Entre 12 et 16
S	S	S	TS	S	Entre 14 et 16
I	I	S	S	S	Entre 12 et 14
I	I	TS	I	S	Entre 9 et 12
I	I	I	TI	TI	Entre 6 et 9
TI	TI	I	I	TI	Entre 1 et 6

Exemple d'évaluation d'un candidat:

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
Très insuffisant					
Insuffisant		X	X		X
Satisfaisant	X			X	
Très satisfaisant					

Modalités de l'épreuve du Grand oral

Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un **support**. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.



Qu'entend-on par support ?

Notes, trame de prise de parole, courbe, document illustratif, diagramme, formule mathématique, tableau...

Notes de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale des voies générale et technologique à compter de la session 2022, modifiée par la note de service publiée au BOEN n°36 du 28 septembre 2023

Pendant les 20 minutes de préparation

Si le candidat prépare un support pour son exposé

- ▶ Y a-t-il un nombre exact de feuilles qui constituent le support ? **Non. Au choix du candidat**
- ▶ À qui est destiné le support ? **Au candidat uniquement**
- ▶ Le candidat peut-il donner son support au jury ? **Non**
- ▶ Le jury peut-il évaluer le support ? **Non**
- ▶ Le candidat doit-il créer un support spécifique pour le jury ? **Non**
- ▶ Le candidat peut-il montrer son support au jury ? **Oui**
- ▶ Quand peut-on utiliser le support ? **Durant les 2 temps de l'épreuve**

Si le candidat ne prépare pas un support pour son exposé

- ▶ Le candidat peut-il se préparer pendant 20 minutes sans rien écrire ? **Oui**
- ▶ Le candidat peut-il écrire pendant sa préparation sans pour autant fabriquer de support pour son exposé ? **Oui**
- ▶ Est-il limité dans le nombre de feuilles de papier dont il peut disposer pendant le temps de préparation ? **Non**
- ▶ L'absence de support empêche-t-elle la tenue de l'épreuve ? **Non**
- ▶ L'absence de support entraîne-t-elle des points en moins ? **Non**

Durant l'épreuve

- ▶ Le candidat peut-il utiliser le tableau, s'il y en a un dans la salle d'examen ? **Oui, pendant le 2^e temps de l'épreuve**
- ▶ Le jury peut-il demander au candidat d'écrire (au tableau ou sur une feuille) ? **Non**
- ▶ Le jury peut-il demander au candidat de faire un exercice ? **Non**
- ▶ Le candidat peut-il répondre par écrit aux questions du jury ? **Non**